

Discours et fromage

Autor(en): **Schabzigre, Aimé**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **73 (1934)**

Heft 4

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-225667>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



CONTEUR VAUDOIS

FONDÉ PAR L. MONNET ET H. RENOÛ
Journal de la Suisse romande paraissant le samedi

Rédaction et Administration :
Pache-Varidel & Bron
Lausanne

ABONNEMENT :
Suisse, un an 6 fr.
Compte de chèques II. 1160

ANNONCES :
Administration du Conteur
Pré-du-Marohé, Lausanne

Nous avisons les personnes qui ont reçu LE CONTEUR depuis quelques semaines, à l'essai, que nous prendrons l'abonnement en remboursement pour le 30 janvier.

N'oubliez pas que vous pouvez payer votre abonnement en versant la somme de 6 francs au compte de chèques postaux II. 1160.



UNE REQUÊTE A LA REPUBLIQUE LÉMANIQUE

N sait que les patriotes du 24 janvier acclamèrent la République lémanique, qui ne devait pas subsister longtemps, puisque dès la proclamation de la République helvétique intervenue, pour ce qui concerne les Vaudois, dès le 10 février, elle s'effaça. L'Assemblée provisoire avait cependant chargé une commission d'établir un projet de constitution lémanique. On en possède le texte. Mais ce que nous voulons, aujourd'hui, c'est simplement reproduire le texte, habile, flatteur — il faudrait plutôt dire flagorneur — qui fut adressé à Lausanne le 7 février, jour où précisément un message de Paris apporta militairement à Lausanne, qui en eut la primeur, le projet que le Bâlois Pierre Ochs avait élaboré, d'entente avec le Directoire.

« Citoyen président ¹

« Tous les bons citoyens qui ont connu votre mérite personnel ont applaudi au choix unanime que l'Assemblée provisoire du Pays de Vaud a fait d'un président distingué par ses lumières, par ses principes et par son caractère. J'en ai plus que personne une satisfaction particulière. Ce n'est qu'en confiant l'autorité à des magistrats justes et modérés que la République lémanique pourra sans secousse faire des réformes utiles et acquérir cette augmentation de bonheur et de prospérité qu'elle recherche pour laquelle je fais les vœux les plus ardents.

« Votre assemblée aura déjà sans doute jeté un regard de protection sur toutes les manufactures et ateliers du Pays de Vaud qui, en augmentant la masse des objets de commerce et d'exportation, en outre en diminuant les importations, procurent aux citoyens de tous les états, un travail toujours utile à la patrie.

« Privé de ma fortune par une série de circonstances presque irrésistibles et de pertes considérables en France, j'emploie le peu de talents que je puisse avoir à faire prospérer, de concert avec le citoyen Brémont et les autres administrateurs

l'établissement des mines et verreries de Semsales. Plus j'ai eu d'infortune et plus j'ose compter, citoyen président, sur les sentiments et dispositions pour moi, de l'ancien ami de feu mon père, et sur votre bienveillance pour notre établissement, qui est sous la protection et police immédiate du canton de Fribourg, réuni aujourd'hui de fait et de cœur à la République lémanique.

« L'exploitation de plusieurs mines de charbon de pierre dans divers quartiers de nos montagnes, l'ouverture et l'exploitation de plusieurs marais à tourbe qui ont été jusqu'à nous (à présent) un trésor absolument inutile aux habitants du pays, et ateliers de verrerie en activité travaillent en verre blanc et qui, dès le printemps, sera continuée en verre à vitre et à bouteilles; enfin, un petit atelier de salinerie et une fabrication de potasse rouge, sont les diverses branches de notre établissement; elles sont toutes utiles au pays, mais jusqu'à présent la construction des bâtiments nécessaires, la cherté de la main d'œuvre, la pauvreté de nos mines, les travaux préparatoires pour l'écoulement des eaux et pour l'exploitation des marais à tourbe, ne nous ont fait connaître qu'un travail opiniâtre et des dépenses considérables.

« Nous pouvons espérer désormais un meilleur succès personnel si le gouvernement nous protège, si notre matière et notre fabrique ne sont assujéties qu'à un péage modique et si, après examen, il nous accorde à un prix modéré une coupe régulière dans les forêts nationales qui sont à notre portée et auxquelles je ne connaîtrai aucun emploi plus avantageux au pays.

« C'est dans ce but que Monsieur Brémont, l'administrateur principal de notre établissement va à Lausanne pour vous présenter ses hommages et les miens, solliciter votre appui et répondre à toutes les informations que vous désirerez avoir. Tout ce que vous ferez pour lui, citoyen président, par vos conseils ou autrement, sera fait à moi-même et je vous en aurai la plus vive reconnaissance. Puisse aussi la reconnaissance publique vous accompagner toujours en vos travaux pour la patrie.

« Je vous salue de cœur, avec estime et respect.

« Bertrand.

« A Semsales, 7 février 1798. »

Le Dictionnaire historique et biographique de la Suisse nous apprend que Jean-Baptiste Brémont, le collaborateur de Bertrand, avait acquis lui-même en 1796 la verrerie et les mines de Semsales, mais il ne parle pas de Bertrand; il mentionne en revanche Terrier, marquis de Monciel, avec qui Brémont donna de l'extension à son industrie et s'occupa d'agronomie.

La famille était originaire de Provence. Jean-Baptiste Brémont avait été secrétaire intime de Louis XVI et s'était réfugié en Suisse après l'arrestation du roi à Varennes.

Le protocole de l'Assemblée provisoire reste muet sur les démarches faites par Bertrand.

L. M.

Compensation. — La dame, à sa nouvelle servante. — Savez-vous nettoyer convenablement une bicyclette?

La bonne. — Non, Madame... Mais je puis vous donner l'adresse où je fais nettoyer la mienne.

Très juste. — La maman. — Tu ne veux pas manger cette bonne soupe!... Tant de pauvres enfants voudraient en avoir seulement la moitié.

L'enfant tétu. — A moi aussi, la moitié suffirait.



LA MAÏON ET SON CHAUMO

EMEINDZE passà, n'int einstàllà, dein noutron velàdzo, on dzouno menistro nònmà po reimpliacci le vilhio que n'int zu treit' ans, que ne pouàive pas mé ein dévant, et qu'àve bin mèrètà dé sé réfià tant min. E fa-sà on teimps d'estra, et noutron syndic n'ave pa pi fini de guevernà que Monsu lo Préfet arrevàve dza avoué tota 'na beinda de la vela: lou pareints de nové menistre, dé càmmèrâdes di pé Losena, tsé tra, tsé tra.

La Maïon u Dâvi, la fenna u Président de Conset dé perrotse, lou guegnive di derrâi sou dientsets, et tot cé tredon li baillive la gruletta de mousâ que se n'homme devâi fère on discor à tui clliau monsu por lau sovètà la bienvenue. La Societâ dé tsant, la « Chorale », iò n'y a tiet dé z'homme, le Tieur mixte iò y a assebin dé le damuzalles, aviant recordâ di y a grand teimps et devâivont tsantâ. Tot cé tralala ne pouàive pas manquâ dé fère veni on moué, on moué dé monde. A nu hàores et demi, le motchi étâi dza la màitia pllien, et à dji z'hàores, on n'are pas étâ fotu dé tsesi à la trebouàire (transsept) tant on l'y étâi couegna.

La Maïon, qu'àve dâ bailli lou draps (habits) à son Dâvi, l'y nuâ sa gravata, l'y freyî se bottes, s'est trovâie ein retard. Quand le predzo a zu fini dé senâ, l'ave tant couâite dé se couellhi, qu'elle accouet (jette) son chaumo dein le pot à sepa, su le foua, et eimpatiette on pecheint bocon dé bacon et son petion motchâu dé fatta, et via por le predzo.

U motchi, é nerest âve tiet ona plliace u premi banc, drâi dévant la chaire. L'est inque, ein faseint sa préire, que la pourra Maïon s'est adenâie que son chaumo étâi on' ayetta. L'est por cein que l'étâi rodze quemeint on polet, et qu'on are dzerâ qu'elle étâi assètaie su ona fremellhira.

Djan-Pierro dé le Savolles.

DISCOURS ET FROMAGE

ALEXIS POMPON se trouve être à l'aurore de sa trentième année. Municipal, agriculteur et père de famille, il n'est pas dépourvu d'une pointe d'amour-propre, tout juste de quoi nourrir une saine imagination et savoir défendre efficacement ses intérêts légitimes. Au surplus, doué d'un œil observateur, les expériences de la vie lui ont permis de compléter fort heureusement les connaissances acquises sur les bancs de l'école du village. Aussi, depuis son élection à la municipalité, se répète-t-il de plus en plus fréquemment qu'il n'est pas plus bête qu'un autre, ce qui en langage intérieur signifie qu'il se classe parmi les hommes les plus intelligents de la commune. En songeant aux possibilités de l'avenir, Alexis Pompon ressent cependant une certaine appréhension. Il se dit qu'un jour peut-être la confiance de ses concitoyens l'investira des pouvoirs de syndic et le portera même au Grand Conseil, perspectives flatteuses qui le font réfléchir, car Pompon est trop consciencieux pour accepter une situation à laquelle il ne pour-

¹ Les présidents étaient élus pour trois jours. Celui du 7 février était Glayre.

rait faire honneur. Il sait évidemment causer comme on cause chez nous entre gens qui se connaissent, mais il ambitionne mieux. Sans vouloir devenir un Démosthène, il tient à pouvoir débiter des discours dans le vrai sens du mot, de ces discours qui émeuvent, qui mettent de l'ordre dans les idées des auditeurs et qui entraînent l'opinion comme la pente entraîne l'eau.

D'ailleurs, à notre époque, ce n'est plus comme autrefois, au temps où l'on avait les loisirs de réfléchir et où il suffisait d'un simple « oui, c'est comme ça » pour affirmer quelque chose, ou de répondre « non » sans grandes ambages, aux fins de faire savoir qu'on professait une opinion divergente. Aujourd'hui, on est babilard et on a la tendance de se perdre en de longues explications au bout desquelles chacun croit devoir développer sa petite théorie. C'est ainsi

que Pompon a constaté qu'aux assemblées administratives des « Jeunes Patriotes », dont il fait partie, le nombre des « orateurs » va sans cesse en augmentant. Même pour des bagatelles parfaitement insignifiantes et qui se réglèrent bien mieux sans grand palabre on demande la parole et l'on s'essaie à débiter des discours plus ou moins décousus ; puis, les réponses reçues sont analysées et critiquées par de nouveaux discours trop souvent inspirés d'un réel mépris du sens commun. Dans ces cas-là, il est évident que l'orateur ne discute que pour souligner sa présence et son importance. Lors de soirées choucroutes ou d'autres agapes amicales, c'est encore bien pire. Chacun veut y aller de son « speech » et se croit obligé de prendre toute l'assemblée à témoin de ce qui lui éclaircit ou trouble la vue, de ce qui lui amène la salive sous la langue ou encore lui ré-

jouit l'estomac. Un jour même, il se produisit à un banquet, où la digestion fut particulièrement laborieuse et auquel assistait Alexis Pompon, que sur dix-huit participants quinze prirent publiquement la parole. L'un salua les trois dames présentes, un autre envoya l'hommage ému de l'assemblée unanime aux dames absentes, un troisième célébra l'amitié et le bon vin qu'il compara au mazout, ce liquide réchauffant quand il entre en combustion, un quatrième parla de la crise économique en affirmant qu'il fait bon l'oublier en banquetant, un cinquième remercia très sincèrement les organisateurs de la réunion et recommanda de récidiver prochainement, un sixième chanta une romance aussi longue que le psaume 119, tandis que les neuf autres orateurs ne firent que répéter ce que les précédents avaient déjà proclamé plus ou moins solennellement à la face du monde. Aussi, ce fut un banquet qui dura jusqu'à une heure de la nuit et qui remplit de joie et de gloire au moins quinze des participants, tout comme s'ils avaient sauvé la patrie.

Alexis Pompon, avec son gros bon sens, trouvait exagérée et ridicule cette épidémie oratoire qui contaminait tout le pays ; mais que faire devant ce flot de paroles superflues, quand on ne se sent pas plus bête que les autres ? Il est vrai que dans l'intervalle, je veux dire depuis son élection à la municipalité, Alexis s'était jeté courageusement dans la mêlée et avait hurlé avec les loups, en se souvenant que c'est en forgeant que l'on devient forgeron. De cette manière, il réussit à acquérir le toupet nécessaire à un bon orateur ; puis, en multipliant ses observations, il finit par découvrir le biais permettant de présenter ses idées assez judicieusement. De cette façon, il se trouve armé pour les honneurs rêvés et il attend maintenant de pied ferme l'heure où ses concitoyens viendront le presser d'accepter une présidence, une candidature, un nouveau siège à Cossonens, son domicile, ou à Lausanne.

Mais, les idées, ce n'est pas tout, se disait-il également, ce sont les hommes qu'il faut savoir faire manœuvrer.

A force de réfléchir, il résolut finalement de procéder à l'avenir de la sorte : Aux soirées choucroutes et autres agapes amicales, il ne ferait de discours que pour vanter un peu tout le monde, sans oublier les plus gros imbéciles, c'est-à-dire ceux qui aiment à être remarqués et loués, car ce sont généralement des gens qu'il ne fait pas bon avoir contre soi. Aux assemblées politiques et administratives, il se cantonnerait en une prudente réserve et ne prendrait la parole qu'à bon escient et jamais à rebrousse-poil, donc en évitant de faire des personnalités et de blesser des esprits ombrageux. Lorsque, par exemple, il se verrait contraint de critiquer des propositions, il relèverait au préalable les avantages des projets présentés, afin de pouvoir ensuite être d'autant plus libre d'en dévoiler les défauts, car s'avouait-il, c'est souvent désarmer un adversaire que de lui permettre de récolter tout d'abord quelques appréciations élogieuses.

Et comme sa femme, à qui Pompon faisait part de ses réflexions, ne saisissait pas bien le but de sa savante tactique, il lui répondit ceci :

— Tu connais l'ancienne fable du corbeau et du renard ? Eh bien ! il n'y a rien qui rapporte autant que de vanter ceux qui ont bonne opinion d'eux-mêmes. Quand on sait s'y prendre, il y a toujours, aujourd'hui comme au temps du fabuliste, un fromage à recueillir.

Aimé Schabzigre.

HINDENBOURG

OMME le président du Reich vient d'entrer dans sa 86^e année, ces anecdotes acquièrent une certaine saveur... d'actualité.

On sait qu'Hindenburg fit toute sa carrière dans le métier des armes. Alors qu'il était encore simple colonel — voici de cela bien des années — il avait, comme tous les colonels, sa marotte.

Cette marotte, c'était qu'il fallait apprendre aux soldats la notion exacte du temps.

RAMBERT INEDIT

UN de nos amis, que nous remercions, a bien voulu nous confier la plaquette dont ci-dessous nous reproduisons le texte. Elle est d'Eugène Rambert et se vendait à l'occasion de la vente des 7 et 8 mai 1873 en faveur de la restauration de la Cathédrale de Lausanne.

On sait qu'à cette époque le clocher oriental de cette cathédrale — la Flèche — menaçait ruine. Plusieurs expertises avaient signalé le danger et réclamé l'urgence de travaux devenus indispensables. Le célèbre architecte et archéologue Viollet-le Duc, qui avait déjà restauré Notre-Dame de Châlons-sur-Marne, la cathédrale de Laon et le château de Pierrefonds, avait préparé un plan et les travaux avançaient sous la direction de l'architecte Assinard.

Mais les fonds manquaient. L'Etat, en 1872 et 1873, était mis fortement à contribution par la construction de l'Asile de Cery, par celle de l'Hôpital au Champ-de-l'Air, par les demandes de subventions à divers chemins de fer, le Lausanne-Echallens, en particulier, sans compter la Broye et Ballens. L'Académie attendait son tour également. Le pays ne resta pas en arrière. Les

citoyens, les enfants des écoles, les sociétés de musique qui organisèrent des concerts, tous voulurent apporter leur pite. Une vente fut organisée et Eugène Rambert fit intervenir sa muse. Nous lui laissons la parole.



LA CATHEDRALE DE LAUSANNE

De notre vieille église
On dit que le vieux coq
Ne soutient plus le choc
Des fureurs de la bise.

La flèche se lèzarde
Et commence à pencher,
Elle va trébucher
Si nous n'y prenons garde.

L'Etat, qui la possède
Et veut la restaurer,
Ne peut que désirer
Que l'on vienne à son aide.

Car il a tant à faire,
Ce cher et digne Etat,
Qu'il n'est guère en état
De tenter seul l'affaire.

Les gens sont trop avides ;
Ils jettent sans façon
Chacun leur hameçon
Dedans ses coffres vides.

Chaque syndic mendie
Quelque chemin de fer
Et fait un bruit d'enfer
Quand on le congédie.

On fait large courroie
Un jour pour Echallens,
Un autre pour Ballens,
Sans parler de la Broie.

A ce remu' ménage
S'ajoute un cas nouveau :
Notre canton de Vaud
Tout entier déménage.

Les fous, race bouffonne,
S'en vont, tout guillerets,
Paître dans les guérets
Qu'arrose la Chambronne ;

Car l'Etat, qui les aime,
Leur a fait à Cery

Un domaine fleuri,
Tout comme pour lui-même.
Puis viennent d'un pas triste
Les malades sensés,
Pansés ou non pansés,
Qu'on porte ou qu'on assiste ;
Ils vont en long cortège
Respirer le grand air
Qu'on trouve au Champ-de-l'Air.
Le bon Dieu les protège !

Puis c'est l'Académie
Qu'un oracle fatal
Envoie à l'hôpital
Guérir de l'anémie...

Bon Dieu ! quelle avalanche
De sousis, de tracas !
Aussi nos magistrats
En passent la nuit blanche.

Cependant la rafale
Fait entendre sa voix,
Et fatigue les toits
De notre cathédrale.

Déjà les architectes
Disent le cas urgent.
Pour avoir de l'argent
Férons-nous des collectes ?

Le mieux est une vente...
Un peu de vanité
Fait de la charité
Chose moins décevante.

On donne en compagnie
Plus libéralement ;
On a publiquement
La bourse mieux garnie.

Puis, en fait de réclames,
On sait que rien ne vaut,
Pour monter au cerveau,
Le sourire des dames.

Acheteurs, acheteuses,
Payez sans ravauder,
Bouder, ni clabauder,
La grâce des vendeuses.

Tenez pour véritable
Qu'on n'est jamais volé
Quand on est enjôlé
Par un sourire aimable.

Et si, par infortune,
Vous vous mettiez à sec
Jusqu'au dernier copeck,
N'en gardez point rancune.

Un sacrifice est juste ;
Il s'agit de prouver
Que nous voulons sauver
Un héritage auguste.

Car cette basilique,
Chère au pays romain,
La reine du Léman,
Est un chef-d'œuvre unique.

Ces colonnes légères,
Ce clocher gracieux
Entretiennent les cieux
De la foi de nos pères.

Si par notre incurie
Un jour ils s'effondraient,
Nos enfants rougiraient
D'avouer leur patrie.

Venez donc, bonnes âmes !
Il nous faut des chalands...
Messieurs, soyez galants ;
Vendez bon prix, Mesdames.

La Suisse vous contemple,
Achetez, achetez !...
Au bon Dieu vous prêtez
En donnant pour son temple.

Eugène Rambert.